

L'UNSA reçue par le Président de la République

Le Secrétaire général de l'UNSA, Laurent Escure, a été reçu, le jeudi 12 septembre, par le Président de la République.

L'échange a porté sur les grands dossiers de l'actualité sociale et a permis de faire un tour d'horizon des préoccupations des travailleurs dans le contexte des transitions en cours.

Réforme des retraites : le Premier ministre a présenté sa méthode

Le Premier ministre a présenté, jeudi 12 septembre au CESE, la méthode pour conduire la réforme des retraites et a réaffirmé la détermination du gouvernement à mettre en œuvre cette promesse de campagne du Président.

Il a indiqué vouloir construire un projet de loi portant sur une réforme systémique avec les organisations syndicales et professionnelles. À cette fin, il s'appuiera sur les préconisations du rapport Delevoye.

Ce projet de loi devra définir les paramètres du système, les taux de cotisations, les conditions de départ, les règles relatives aux pensions.

Pour le Premier ministre, la convergence des 42 régimes devra être mise en œuvre dans un second temps. Il a indiqué que « *Tant que chaque chemin ne sera pas tracé, le nouveau système ne leur sera pas appliqué. Et pour que les choses soient vraiment claires, le Gouvernement inscrira ce principe dans le futur projet de loi* ».

L'UNSA accueille positivement cette proposition qui répond à l'une de ces revendications.

Sur le calendrier, dès cette semaine et ce jusqu'à la fin du mois de décembre, Le Haut-Commissaire lance un nouveau cycle de discussions avec les partenaires sociaux autour de quatre thèmes :

- Les mécanismes de solidarité ;
- Les conditions d'ouverture des droits à pension ;
- Les conditions de l'équilibre en 2025 ainsi que les modalités de pilotage et de gouvernance du futur système ;
- Les modalités de transition des 42 régimes existants vers le système futur et les garanties à offrir aux personnes en place.

Le Premier ministre a annoncé que le projet de loi sera voté avant l'été. Il devrait être connu au premier trimestre.

En parallèle des consultations avec les partenaires sociaux, le gouvernement va lancer fin septembre et jusqu'à la fin de l'année, des consultations citoyennes sur les retraites par le biais d'une plateforme numérique et de débats locaux.

Il reste encore beaucoup de points à éclaircir avant de pouvoir se prononcer sur ce projet.

L'UNSA va-s'engager dans cette nouvelle phase de concertation pour porter ses revendications avec comme axe principal la défense de l'intérêt général, de notre pacte social et des intérêts plus particuliers de ceux qu'elle représente.

Pour l'emploi public, pour le statut, pour le service public !

Les organisations syndicales de la Fonction publique CFDT, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA ont décidé de réaffirmer ensemble leur exigence d'une nouvelle méthode de dialogue social dans la fonction publique.

Elles ont pris acte de la promulgation de la Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Pour autant, elles continuent de rappeler leur opposition au contenu et à la philosophie de cette loi.

Elles réaffirment leur volonté d'un service public fort, doté des moyens humains et matériels nécessaires pour garantir l'accessibilité de tous les citoyens et le meilleur service rendu.

Elles confirment leur attachement à l'emploi statutaire et au principe de carrière en opposition à une fonction publique précarisée telle que prévue dans la loi.

Elles rappellent leur attachement à l'égalité de traitement des agents pour tous les éléments de leur carrière, égalité qui ne peut être garantie que par le maintien de toutes les compétences des Commissions administratives paritaires (CAP). Dans le même esprit, elles rappellent le rôle essentiel des CHSCT et de leurs compétences, instances permettant de suivre la santé et sécurité au travail des agents.

Au moment où vont s'ouvrir de nouvelles discussions précisant des éléments de la loi (environ 50 textes réglementaires sont annoncés), nos organisations syndicales appellent le Gouvernement à aller au-delà de simples concertations pour s'engager dans un véritable dialogue social, constructif et sincère en faveur des agents et du service public. Les enjeux nécessitent des échanges de fond, respectueux de chacun, qui ne doivent pas être contournés par des impératifs de calendrier ni être rendus inopérants par l'absence de tout espace réel de négociation.

Pour nos organisations syndicales, il est urgent de sortir d'une vision budgétaire strictement comptable et de recentrer les débats en faveur d'un service public prenant en compte les besoins des usagers, les revendications des organisations syndicales et la situation des 5,5 millions d'agents.

En savoir plus : <https://www.unsa-fp.org/?Pour-l-emploi-public-pour-le-statut-pour-le-service-public>

Mesures pour les urgences : pour l'UNSA, des annonces mais encore beaucoup de chemin à parcourir

Service d'accès aux soins 24/24 7j/7, circuit dédié aux personnes âgées, renforcement des compétences et de la sécurité des personnels soignants...

Pour l'UNSA, malgré des pistes intéressantes, ces annonces ne répondent pas à la problématique majeure des conditions de travail des soignants et d'accueil des patients.

Et pour cause, l'UNSA estime que ces mesures sont hors contexte. Elles s'inscrivent en effet dans le cadre d'une réforme profonde du système de santé que l'UNSA avait soutenue mais qui ne pourra se mettre en place du jour au lendemain.

Les annonces de la Ministre ne règlent donc en rien une crise qui n'a que trop duré et qui met en danger les personnels et les patients.

En termes d'enveloppe financière, là encore l'UNSA ne peut qu'afficher sa déception. Les 750 millions annoncés pour les urgences sont en fait bien moindres puisque cette somme reprend des mesures déjà annoncées par le passé.

C'est le cas par exemple des Communautés professionnelles territoriales de santé qui visent à offrir un meilleur accès aux soins aux assurés. Or cette mesure a déjà été présentée l'an dernier dans le cadre du « plan Santé » du Président de la République.

L'UNSA maintient qu'il est vital pour la santé des patients comme pour la sécurité des personnels hospitaliers que le gouvernement prenne des mesures applicables rapidement.

Cela doit passer par des mesures de court terme pour répondre au délai de transition qu'appelle une réforme profonde du système de santé.

L'UNSA réaffirme que cela ne peut se faire que par l'augmentation du nombre de lits dans les services d'hospitalisation et des moyens financiers dédiés au renforcement des ressources humaines et par la reconnaissance des personnels.

L'UNSA présente à la 1^{ère} conférence nationale des acteurs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Les 12 et 13 septembre, Martine Vignau, Secrétaire nationale et Christine Coq Moutawakkil ont assisté à la 1^{ère} conférence de la stratégie pauvreté où les acteurs du déploiement de la « stratégie pauvreté » sur le territoire ont échangé autour de 3 tables rondes sur :

- **L'insertion, l'accompagnement et l'inclusion dans l'emploi ;**
- **Le défi de l'accès aux droits à l'heure du numérique ;**
- **La prévention et l'accompagnement, au carrefour de la santé et de la pauvreté.**

Ensuite les acteurs ont démontré leur mobilisation en matière de lutte contre la pauvreté et transition écologique, en matière de lutte contre l'exclusion avec le plan « Logement d'abord », un levier de transformation et également des initiatives territoriales ont été présentées.

Ces deux journées ont permis de mesurer la dynamique lancée pour lutter contre la pauvreté, voire même l'éradiquer à horizon 2030 ainsi que la nécessité de travail en réseau avec les différents acteurs, qu'ils soient associatifs, collectivités territoriales, directions interministérielles...

L'intervention de 7 ministres à différents moments peut être considérée comme un signe encourageant pour cette mobilisation indispensable. On peut noter particulièrement le choix de Julien Denormandie de faire des annonces quantifiées en faveur du logement des personnes sans abri (Sujet traité par le CESE en décembre 2018).

Face à l'urgence climatique, l'UNSA appelle à la mobilisation pour un nouveau sursaut

Fidèle à ses engagements renouvelés à son congrès de Rennes, l'UNSA appelle ses militant·es et sympathisant·es à se mobiliser dans les différents rassemblements organisés pour rappeler aux chefs d'Etats que la question climatique est urgente et que d'elle dépend la survie de l'espèce humaine.

Alors que le sommet de l'ONU sur le climat est fixé le 23 septembre, la semaine internationale pour le climat aura lieu du 20 au 27 septembre 2019.

Des mobilisations sont notamment prévues à Paris et dans les territoires les vendredi 20 et samedi 21 septembre 2019.

L'UNSA a participé à la commission mixte France-Bureau International du Travail qui s'est tenue à Genève le 10 septembre 2019

Rachel Brishoual, Secrétaire nationale en charge du secteur Europe/International, a représenté l'UNSA à cette réunion qui marquait l'échéance du 5^{ème} accord de partenariat avec le Bureau International du Travail (BIT) et était l'occasion de faire le bilan des projets financés par la France et mis en œuvre depuis 2015, ainsi que des activités du bureau de Paris et d'en tirer les enseignements pour le prochain accord.

Dans le cadre de ce partenariat, la France a soutenu depuis 1999 de grands projets de coopération au développement et a réaffirmé en 2015 son attachement aux axes de coopération suivants :

- dimension sociale de la mondialisation ;
- réduction de la pauvreté par la création d'emplois ;
- sortie de l'économie informelle et promotion des droits fondamentaux au travail, y compris la lutte contre le travail des enfants ;
- responsabilité sociétale des entreprises ;
- recherche ;
- protection sociale.

Les projets financés, principalement en Afrique francophone et dans les pays méditerranéens, au profit des mandants tripartites de l'OIT, s'inscrivent dans ces priorités.

Le développement des compétences des inspections du travail en Côte d'Ivoire et au Sénégal, des formations à la sécurité et à la santé au travail ayant permis à Madagascar la production d'un type de panier, pour le ramassage des litchis, plus facile à manier et limitant les risques évalués ou encore l'affiliation de plus d'un millier de travailleuses et de travailleurs saisonniers à un service médical interentreprises local, la création de l'Agence nationale de formation professionnelle au Burkina Faso sont quelques exemples des résultats atteints par les projets en cours.

Les partenaires sociaux associés à l'élaboration des accords de partenariat, à l'adoption des projets financés et à leur suivi avaient réclamé une évaluation externe. Cette évaluation a fait l'objet de recommandations qui donneront un cadre au prochain accord pour toujours plus d'efficacité au bénéfice des travailleuses et des travailleurs des pays concernés par les projets.

Pour en savoir plus :

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-exrel/documents/genericdocument/wcms_359562.pdf

Toute l'UNSA mobilisée pour déposer le maximum de listes dans les CSE

Avant le 31 décembre 2019, toutes les entreprises auront mis en place leur Comité social et économique (CSE). L'UNSA peut se présenter dans toutes les entreprises et il reste plus de 50% des entreprises qui auront leurs élections durant les 4 mois à venir.

Afin d'offrir la possibilité et la chance au plus grand nombre de salarié·e·s possible de bénéficier d'un syndicat moderne, efficace et autonome, toutes les structures de l'UNSA sont mobilisées pour faire la promotion de l'UNSA dans les entreprises et solliciter les salarié·e·s pour qu'ils déposent des listes UNSA.

Afin de faciliter le dépôt de listes UNSA et la campagne électorale qui s'en suit, nous avons réalisé un catalogue de documents téléchargeables auquel vous pouvez accéder en suivant le lien ci-après :

<https://nuage.unsa.org/index.php/s/2aWMUOzuSILvVRW>

Congrès de l'UNSA Développement Durable à Dijon

Le congrès de l'UNSA Développement Durable, la fédération qui regroupe tous les syndicats UNSA du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a eu lieu à Dijon les 12 et 13 septembre.

Luc Farré a représenté le Secrétariat national lors de ce congrès. La liste conduite par William Fiacre a été élue.

Congrès du SNITEAT-UNSA à Hendaye

Le syndicat des ingénieurs et techniciens de l'environnement de l'agriculture et des territoires a organisé son congrès 56^{ème} à Hendaye. Alain Steux a été reconduit dans ses fonctions de Secrétaire général. Luc Farré a représenté le Secrétariat national de l'UNSA.